

ASSEMBLÉE NATIONALE
20 juillet 2018

AVENIR PROFESSIONNEL - (N° 1177)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 400

présenté par
Mme Fabre

ARTICLE 16

Au début de la seconde phrase de l'alinéa 54, substituer aux mots :

« Ces garanties »

le mot :

« Elles ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.